FFR
LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE DES HAUTS-DE-FRANCE DE RUGBY

Mardi 24 mars 2025

Procès-verbal

Lieu : Siège social, Villeneuve d'Ascq,
Heure : 19h

Membres présents : ABRAHAM Thomas, ALLUIN Frédéric, BARTHOLOMEUS Christian, BEAUMONT Christophe, CODRON Claude, DENGREVILLE Claude, DIERS Mélissa-Andrea, DRIEUX Marie, DRUEZ Brigitte, DUJARDIN Anne, FINET Jean-Pierre, GRADEL Olivier, HAMON Emmanuel, HUCHARD Elisabeth, LENORMANT Jean-Claude, LOYE Agathe, OUNAS Karim, PANE Gilbert, ROBIN Sandrine, SALEILLE Eric, TOUIYAR Lydie, VIZIER Christian.
Membres excusés : ARVOR Yannick, BEAUVAIS Frank, CADOUT Gérard, CARREZ Sébastien, COTTENYE Hervé, DEGONVILLE Luc, DUBAR Bertrand, EZELIN Perrine, FONTAINE Alain, LEBLANC Camille.
Membres absents : /
Invités : CHEVALIER José, DEBOUT Jérôme, HABERSTICH Perrine, LABORDE Philippe, SALEILLE Martin, THEO Vincent.
Présidents présents : DUPONT Roger, FRANCOIS Fabrice, LEDRAA Kamel, MAES Thierry, VERNIER Charlie.

La réunion est ouverte à 19h par le Président.

Claude Codron introduit la réunion par rappeler l'importance du trinôme Président, CTL et Directeur général. Le séminaire de la FFR a été un lieu d'échanges très propice à l'instauration de bonnes pratiques. Il félicite la réussite totale du Tournoi des VI Nations, et espère que l'équipe féminine en fera de même.

Ordre du jour :

- Adoption PV Bureau et Comité directeur
- Présentation CTC
- Point sécurisation des phases finales
- Point financier
- Organisation des finales
- Date et lieu de l'Assemblée générale
- Questions diverses

I) Adoption PV Bureau et Comité directeur

Concernant le PV de la réunion Bureau du 05/02/2025,

Aucun votre contre, aucune abstention.

Le procès-verbal de la réunion du 05/02/2025 est adopté à l'unanimité.

Concernant le PV de la réunion du Bureau du 12/03/2025,

Aucun votre contre, aucune abstention.

Le procès-verbal de la réunion du 12/03/2025 est adopté à l'unanimité.

Concernant le PV du Comité directeur du 22/01/2025,

Aucun votre contre, aucune abstention.

Le procès-verbal de la réunion du 22/01/2025 est adopté à l'unanimité.

Concernant le PV du Comité directeur du 04/03/2025,

Aucun votre contre, aucune abstention.

Le procès-verbal de la réunion du 04/03/2025 est adopté à l'unanimité.

II) Présentation CTC

Vincent Théo est convié à cette réunion pour nous présenter ses missions. Vincent est conseiller technique de clubs pour la Côte d'Opale et la Somme.

Sa première mission est l'accompagnement : il accompagne 8 clubs en faisant des états des lieux, en fixant les objectifs de son bassin en association avec les comités départementaux. Ses priorités

sont la structuration du projet club et l'articulation professionnalisation des clubs/bénévolat. Il met un point d'honneur à connaître les dispositifs financiers pour conseiller au mieux les clubs.

Sa seconde mission concerne la mise en place d'une équipe technique de bassin pour l'école de rugby, les jeunes et les féminines.

Sa troisième mission est la formation fédérale. Il compte actuellement 41 éducateurs en formation et a développé un partenariat avec le centre d'habilitation d'Amiens (formation fédérale effectuée intraclub). Il accompagne également un stagiaire dans le passage de son diplôme DEJEPS. Il dispense également auprès de la faculté des sports une option rugby.

Les missions transversales de Vincent (celles qu'il déploie pour toutes la Ligue) sont :

- Le suivi de la cohorte M13 : il effectue les premières détections et organise les rassemblements pour préparer l'équipe du Superchallenge. Il organise un plateau interligue au mois de juin et partira en stage de cohésion avec les jeunes au mois de juillet.
- L'école de rugby conjointement avec Raphaël Josseaux. Vincent déploie la politique école de rugby auprès de toute l'équipe technique de Ligue.
- Le rugby scolaire.

III) Point sécurisation des phases finales

A la suite de nombreux débordements sur les phases finales, la commission de discipline a été contrainte de traiter beaucoup de dossiers. Olivier et Claude ont également reçu diverses demandes de saisine, conséquence de violences subies sur et en dehors des terrains.

Les élus se sont rendus sur plusieurs matchs. Ils réinsistent auprès des officiels de match sur l'importance de leur rapport écrit.

Olivier insiste sur le fait que la saisine sera systématique pour éradiquer les violences et les incivilités. Les dirigeants doivent prendre leurs responsabilités, y compris auprès des supporters. Il ne faut rien laisser passer pour protéger les valeurs de notre sport.

Jean-Pierre Finet intervient pour témoigner des incivilités commises autour des terrains.

Karim Ounas témoigne du fait qu'il a été victime de critiques pour avoir protégé un joueur (procédure de carton bleu).

Divers élus se posent la question du pouvoir d'un élu sur une rencontre. Si les clubs se calment, cela ne vient que d'un effet « dissuasif ». Plusieurs pistes de réflexion doivent être étudiées afin d'endiguer ces violences.

IV) Point financier

Perrine Haberstich présente la situation financière au 31/12/2024 ainsi que l'atterrissage comptable au 30/06/2025 (envoyés aux membres du Comité directeur par mail avant la réunion).

La situation à 6 mois est bénéficiaire de 22135€. Toutes les provisions ont été passées, et les charges et produits retravaillés. Il n'y a globalement pas de dérapage (plutôt certains postes d'économie faits, exemple : location du Stadium, mais certaines dépenses n'avaient pas été budgétées entièrement, masse salariale notamment).

Concernant l'atterrissage de la saison 24/25, celui-ci atteint les 20.000€. Il faudra être vigilant aux dépenses sur cette fin de saison.

V) Organisation des finales

Plusieurs élus se sont déplacés à Laon. Ils ont rencontré Thierry Maes, Président, pour caler l'organisation des finales régionales des 26 et 27 avril 2025. Un point reste à creuser sur la présence de secouristes, en accord avec Karim Ounas.

VI) Assemblée générale

Claude Codron a reçu la candidature du club de Châteauthierry.

Il est donc proposé d'organiser l'Assemblée générale de la Ligue le samedi 14 juin 2025 à Châteauthierry.

Aucun vote contre

3 abstentions

La résolution est adoptée à la majorité des membres présents.

VII) Questions diverses

- Karim Ounas informe le Comité directeur qu'il se rendra au déplacement du championnat seven des féminines -18 début avril.
- La date du congrès de la FFR a été fixée aux 3, 4 et 5 juillet. Il aura lieu à Clermont-Ferrand.
- Anne Dujardin présente une requête du club de Châteauthierry, dont l'équipe féminine de rugby à 5 a été qualifiée pour les finales nationales qui auront lieu à Lectoure dans le Gers. Dans ce cadre, le club sollicite une aide financière. Perrine Haberstich rappelle que les inscriptions de ces équipes aux finales sont prises en charge par la Ligue dans son POS, et que la FFR rembourse les indemnités kilométrique au club pour le déplacement.

L'ordre du jour étant ainsi épuisé, la séance est levée à 20h40.

Pour faire valoir ce que de droit,

Olivier Gradel,
Secrétaire général

